

# Programme de la masterclass 'Développer les équipes avec l'approche FIRO®' en distanciel



## À qui s'adresse la formation ?

Cette masterclass s'adresse aux professionnels des RH et de l'accompagnement certifiés FIRO, ayant besoin d'acquérir des compétences complémentaires pour animer des sessions FIRO en collectif dans **les domaines d'application** suivants :

- Développement des équipes
- Développement du leadership
- Satisfaction et ambiance de travail
- Identifier les sources de conflits potentielles
- Comprendre la culture relationnelle au sein d'une équipe

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir des compétences en animation FIRO en collectif
- Acquérir des connaissances, tant pratiques que théoriques, pour la conception de sessions collectives de découverte et de développement d'équipe avec l'outil FIRO

## Délais et modalités d'accès

L'accès à cette formation peut être initié par l'employeur, le salarié, le consultant indépendant, ou France Travail.

Pour chaque demande, la présence des **prérequis** est évaluée via le formulaire d'inscription ou par entretien téléphonique :

- Être certifié au FIRO

Le délai pour la mise en place d'une formation est de 15 jours en moyenne.

## Compétences visées

- Analyser la demande d'un commanditaire et la pertinence d'introduire l'approche FIRO en développement d'équipe
- Construire un séminaire avec l'utilisation de l'outil FIRO
- Animer les exercices de groupe FIRO en respectant les bonnes pratiques
- Bâtir des plans d'actions et de développement

## Programme de la formation

- Introduction générale
- Travail d'équipe et satisfaction
- Organiser un séminaire d'équipe FIRO
- Analyse d'équipe selon les profils
- Étude de cas
- Animer des exercices de développement d'équipe
- Activités FIRO à utiliser avec les équipes

## Durée

7h30 réparties sur 1 journée

## Mode d'évaluation des acquis

Mise en situation d'animation collective avec l'application des consignes spécifiques.

Evaluation faite par les pairs et le formateur.

# CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

## Approche et moyens pédagogiques

L'approche pédagogique est expérientielle, alternant les exercices pratiques en sous-groupes, les mises en situation et les exposés théoriques.

Pour ce faire, les notions de base FIRO doivent être acquises.

Un investissement personnel permet aux participants de mieux intégrer le contenu de la formation et d'être opérationnels immédiatement à l'issue de celle-ci.

### Avant la formation :

- Prélectures et accès à l'e-learning

### Pendant la formation :

- Disposer d'une batterie d'exercices FIRO dédiés aux équipes
- Préparer et animer des exercices de développement d'équipe
- Anticiper les difficultés spécifiques à des séminaires collectifs FIRO et identifier les stratégies permettant de les gérer efficacement

## Formateur(s)

- Le programme est animé par un(e) formateur/trice principal(e), expert dans le domaine

## Mode d'évaluation des acquis

Mise en situation d'animation collective avec l'application des consignes spécifiques. Évaluation faite par les pairs et le formateur.

## Ressources et moyens techniques

### En classe virtuelle :

- Matériel pédagogique transmis au stagiaire par envoi postal deux semaines avant la formation
- Lien d'accès à la classe virtuelle, dispensée via des solutions de visioconférence, réputées pour répondre aux spécificités pédagogiques et techniques de la formation
- Partage de documents en ligne, quiz, exercices pratiques et échanges en sous-groupes dans plusieurs sous-classes virtuelles

### À l'issue de la formation :

- Supports pédagogiques en version électronique

**Tarif :** 645,00 € HT

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute question, contactez-nous au 0155349200.

## Nous contacter

The Myers-Briggs Company  
5 rue Meyerbeer, 75009 Paris, France  
+33 1 55 34 92 00  
[france@themyersbriggs.com](mailto:france@themyersbriggs.com)  
[www.themyersbriggs.com](http://www.themyersbriggs.com)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11753817775 auprès du Préfet de région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Dernière mise à jour : 3 décembre 2025



The Myers-Briggs Company est signataire de la Charte des éditeurs d'outils d'évaluation des personnes.

**The Myers-Briggs Company**

